



LE SYNDICALISTE MILITANT FO

N°268

CIRCULAIRE GÉNÉRALE

13 Décembre 2012

STAGE FÉDÉRAL DE FORMATION SYNDICALE

*« La Négociation Collective »
« Rôle et Attributions du Délégué Syndical »
« Rôle et Attributions du Délégué Syndical Central »*

**Du Lundi 25 au Vendredi 29 Mars 2013 inclus
au Château de La Brévière (Saint-Jean-aux-Bois - 60)**

En liaison avec le Centre de Formation des Militants Syndicalistes (C.F.M.S.) de la Confédération CFTFO, la FEDECHIMIE organise **un stage de formation syndicale du 25 au 29 Mars inclus, à La Brévière (Saint-Jean-aux-Bois - 60).**

Ce stage sera axé principalement sur la négociation collective et les rôles et attributions des Délégués Syndicaux et Délégués Syndicaux Centraux d'entreprises :

- Domaines et niveaux de négociation** (établissement, entreprise, groupe, branche professionnelle),
- Rappel et conséquences de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité**

Ce stage s'adresse plus particulièrement aux Délégués Syndicaux et aux Délégués Syndicaux Centraux.

Respectez les délais d'inscriptions

Il nous a été demandé par le CFMS, compte tenu du volume des sessions, de confirmer une session **deux mois** avant son début et de lui faire parvenir l'ensemble des fiches d'inscription **un mois et demi** avant.





Pour la FEDECHIMIE CGTFO, si une session n'a pas un minimum de candidatures, nous nous verrons dans l'obligation de l'annuler.

La FEDECHIMIE CGTFO vous demande donc d'être rigoureux dans le retour des candidatures pour respecter la contrainte des délais imposés.

Pour une prise en compte des candidatures, et compte tenu du **déla**i de prévenance à **respecter vis-à-vis de l'employeur (1 mois)**, il est indispensable que la fiche ci-jointe, complétée avec le maximum de soins pour la session de formation du 25 au 29 Mars 2013 inclus, **soit retournée à la :**

**FEDECHIMIE CGTFO,
60 rue Vergniaud, 75640 PARIS CEDEX 13**

Avant le :

VENDREDI 25 JANVIER 2013 DERNIER DÉLAI

Les candidatures retenues vous seront confirmées. Le CFMS, responsable des stages, vous indiquera en retour le mode opératoire et les conditions pratiques du stage (frais, pertes éventuelles de salaire, intendance générale à La Brévière).

Nous remercions à l'avance les syndicats de l'importance qu'ils attacheront à la réussite de ce stage en respectant ces quelques indications.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Fédération.

CHANGEMENT DE LIEU ET HORAIRE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Désormais, un car attendra les stagiaires à la sortie de la gare de Compiègne à partir de 11h00 et attendra l'arrivée du train de 11h16 en provenance de Paris Nord. Le car partira à 11h30 pour le château de la Brévière.

Le retour du vendredi se fera à 12h30 précises après le déjeuner (départ de la Brévière) en direction de la gare de Compiègne pour le train de 13h04 en direction de Paris Nord.

*Le CFMS prendra en charge l'hébergement des stagiaires qui souhaiteraient arriver le dimanche soir sur Compiègne, dans la limite de 50 € (nuit + petit déjeuner + taxe de séjour) et 17 € maximum pour le repas du dimanche soir, **sur justificatifs**. Les camarades devront se rendre par leurs propres moyens à la sortie de la gare de Compiègne à partir de 11h00 pour prendre le car (une signalisation est prévue pour repérer le car) mis à leur disposition pour le château de la Brévière.*

Il n'y aura aucun remboursement de taxi.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>